

Communiti



Texte : Isabelle Bartoli
Photos : Lea Eouzan-Pieri

Au-delà du virtuel

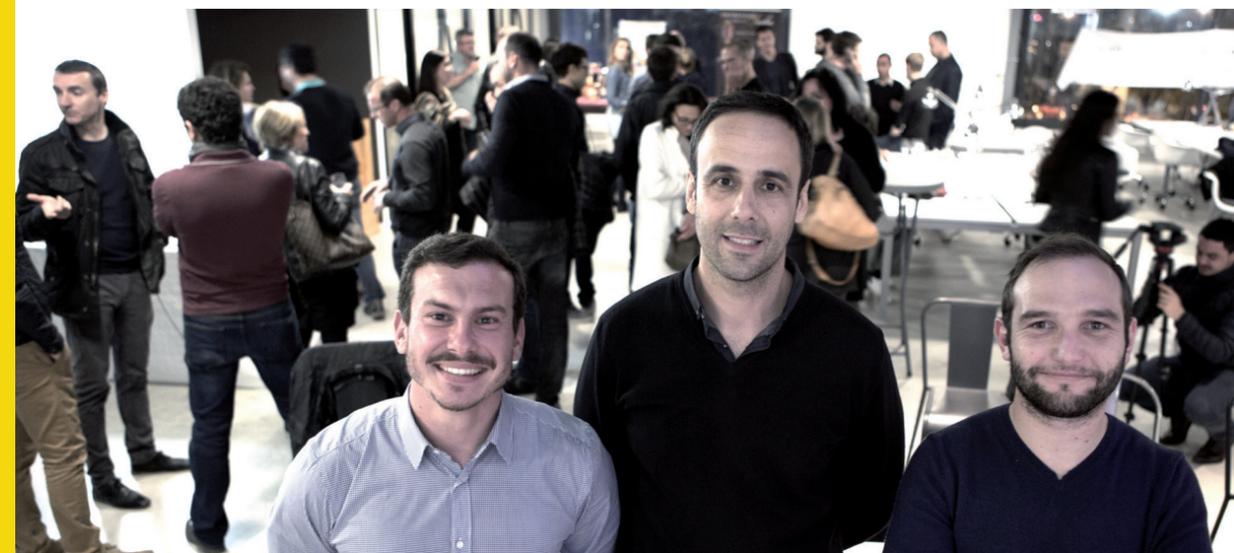
Créer un réseau social et professionnel dédié aux corses et aux amis de la Corse, c'est le pari que se sont lancés cinq jeunes diplômés : François Cardi, Thomas Dellasantina, Jean-Louis Beynel, Christophe Battesti et Robert Menassé.

Le projet est né d'un constat, explique Robert Menassé, en charge de la communication du réseau. Il est compliqué pour les corses à l'extérieur de garder un contact professionnel avec l'île pour revenir y travailler et d'autre part il n'est pas simple non plus de trouver des stages à l'étranger. Pourtant nous bénéficions d'une diaspora importante. Nous avons donc souhaité créer un outil qui pourrait répondre à ces problématiques dans un premier temps ». La première phase du projet a donc été lancée en juillet 2016. Le premier challenge consistait à rassembler au moins 4000 membres au 31 décembre et ceci par réseautage et parrainage. Un défi amplement relevé puisque le site compte près de 5000 membres à ce jour. Sur le court terme

Communiti se présente quatre parties. Tout d'abord une partie « communauté » elle-même bipartite avec un espace communautaire simple pour tous et un deuxième orienté business. Ensuite, le site propose un onglet « Projets » dédié comme son nom l'indique aux projets en cours. Dans cette

Il est compliqué pour les corses à l'extérieur de garder un contact professionnel avec l'île pour revenir y travailler et d'autre part il n'est pas simple non plus de trouver des stages à l'étranger.

seconde partie il sera facile de poster les besoins nécessaires à son entreprise ou son projet et de trouver les personnes ou ressources recherchées. Les étudiants en recherche de stage peuvent aisément consulter les éventuelles opportunités. On peut découvrir également une partie



« Nous pensons également intégrer au site le crowdfunding ou financement participatif »

« Savoir » qui permet la rédaction et la publication d'article ou de contenu sur diverses thématiques. Chaque personne pourra partager ainsi son expertise dans différents domaines et les partager avec la communauté. Enfin, une partie « Innovation » est déjà présente sur la plateforme. Elle présentera des challenges ou concours d'idées et des appels à projet. « Il s'agit de rassembler toutes les forces vives et de créer un engouement et une synergie autour de projets et d'idées. Nous poursuivrons notre développement avec notamment une plateforme d'emploi. Cette section aura pour but de faciliter le retour en Corse de jeunes diplômés partis se former à l'international et qui pourraient être un atout de qualité pour les entreprises locales. Nous pensons également intégrer au site le crowdfunding ou financement participatif. Cela se fera dans une deuxième phase et nécessitera des partenariats privés et/ou publics que nous espérons ». De nombreuses discussions ont déjà été engagées avec la Région, l'Université de Corse et d'autres partenaires envisagés. L'équipe de Communiti se concentre actuellement sur le développement du réseau via des événements dynamiques rassemblant startups et entreprises innovantes insulaires à l'espace Empire Cowork à Ajaccio. Le prototype final du site est prévu pour juillet prochain et on parle déjà de l'application mobile qui pourrait bien suivre afin d'optimiser l'utilisation quotidienne de ce nouveau réseau social et professionnel corse.



Communiti
www.communiti.fr



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mathieu BACCI • Jean-Michel MINICONI
Stéphanie ROSSI • Frédéric GALIANI

Expert-comptable ¹

Les services aux entreprises et aux associations :

- Établissement et attestation des comptes annuels ;
- Déclarations et conseils fiscaux ;
- Paie, déclarations sociales, conseil social et en droit du travail ;
- Mise en place d'outils de gestion, assistance à l'investissement, au financement et à la restructuration ;
- Assistance et conseils juridiques
- Assistance et conseil en organisation administrative et informatique ;
- Audit contractuel, expertise lors de contentieux.

Les services aux particuliers :

- Déclarations fiscales ;
- Conseil en gestion de patrimoine ;

Commissaire aux comptes ²

Les services aux entreprises, aux associations et secteur public :

- Commissariat aux comptes : audit selon une approche par les risques conduisant à la certification des comptes ;
- Commissariat aux apports et à la fusion dans le cadre d'opérations de restructurations ;
- Services autres prévus par la loi : attestations, consultations, constats, examen limité.



Tel : 04 95 20 20 11 • Mail : audit.conseil@bureauanaxa.com
Imm. Ivoire - Route de Mezzavia - AJACCIO • Les Marines 2 - PORTICCIO

¹ La profession relève de l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945 plusieurs fois modifiée.

² La profession est structurée par la loi n°66-537 du 24 juillet 1966 et son décret d'application n°69-810 du 12 août 1969.